

**Cher(e) Collègue,**

**J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire lundi 22 Mai 2023 à 20h30, salle du conseil municipal.**

La séance sera retransmise en direct au lien programmé suivant : <https://youtu.be/pDt2-4Wadc0>

**ORDRE DU JOUR :**

1	G LEFEUVRE	Administration générale. Approbation du procès-verbal du 3 avril 2023
2	G.LEFEUVRE	Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation de l'article L2122-22 du C.G.C.T.
3	J DEGUILLARD	Solidarité : Poursuite du dispositif Sortir ! : avenant à la convention
4	L TORTELLIER	Vie associative : convention THF36 - renouvellement
5	V POINTIER	Finances : Décision modificative n°1 - Budget ville 2023
6	V POINTIER	Finances : Décision modificative n°1 - Budget Zac Multisites 2023
7	A MAHEO	Enfance-jeunesse : Mise à jour des règlements intérieurs « accueils de loisirs 3-10 ans » et « 10-17 ans »
8	A MAHEO	Enfance-jeunesse : Attribution de bourses jeunes pour l'année 2023
9	L TORTELLIER	Aménagement : complexe 3 raquettes – validation de l'Avant Projet Définitif
10	G RAOUL	Aménagement : Zac de la Vigne - phase 4 La Réauté – validation de la convention pour raccordement des lots en fibre optique par Orange
11	G.LEFEUVRE	Urbanisme : Avis de la commune sur le programme local de l'habitat 2023-2028
12	G.LEFEUVRE	Urbanisme Zac Porte de Tizé – Avis de la commune sur dossier de création de la zone
13	G.LEFEUVRE	Urbanisme : cession des parcelles AL511 et 517 au 37 ter rue Duguesclin
14	G.LEFEUVRE	Urbanisme : Zac multisites – consultation restreinte de promoteurs – terrain des Molières, rue Nationale, pour la réalisation d'un programme de logements
15	A. MAHEO	Urbanisme Désignation d'un membre du conseil municipal pour la délivrance d'autorisations d'urbanisme en application de l'article L.422-7 du code de l'urbanisme

Veuillez croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
Gaël LEFEUVRE

